

Fuite d'eau, lycée, ZAC, dotations, contournement.

Si vous n'êtes pas assidu(e) à la presse régionale, vous serez peut-être intéressé(e) par ces quelques sujets glanés au cours du mois d'octobre, concernant notre cité.

Un meilleur repérage des fuites d'eau

Un technicien de l'entreprise chargée du service de l'eau, a présenté devant le Conseil municipal le rapport d'activité pour l'année 2016.

Beaucoup de détails techniques et des questions ou observations venant des représentants de l'opposition. Les échanges ont été consensuels, laissant toutefois planer un doute quand il est fait état d'un « meilleur repérage des fuites d'eau ». En effet, s'il a été précisé que les nouveaux équipements ont permis de détecter une énorme fuite de 70 000 m³ dans la zone commerciale, il n'a pas été précisé que 30 000 m³ de cette fuite ont été « oubliés » dans la nature, la haute technicité n'ayant pas permis de les attribuer avec certitude.

Moralité : cette perte a été noyée dans les méandres financiers de l'entreprise, lesquels trouvent leur traduction dans notre facture de consommation.

Rassurons-nous, les analyses bactériologiques sont excellentes.

Le lycée va s'agrandir

La ville vient d'acquérir un terrain de 1 650 m² pour la somme de 270 000 €, subventionnés par un Fonds de Concours de 135 000 € octroyé par la COBAN. La Communauté de communes ayant déjà abondé pour 1 million d'euros la construction d'une école chez notre voisine Mios, pourquoi n'apporterait-elle pas son aide à l'occasion de cet achat ?

Notons que depuis sa création, en 2004, la COBAN n'a pas fait beaucoup évoluer ses compétences ; frilosité ? Attentisme ? Heureusement que malgré ses carences, elle octroie quand même des financements.

La délibération précise que ce terrain de 1 650 m² permettra la création de nouvelles classes, un réfectoire, et des annexes pour élèves et professeurs. Pensez-vous vraiment que tous ces projets vont pouvoir contenir dans cet espace ? Utopie ou enfumage de la part de l'équipe

majoritaire ?

Rappelons ici que des terrains communaux destinés à un futur établissement scolaire ont été donnés à l'aménageur de la ZAC de Facture, lequel n'a pas inclus dans son projet de bâtiments publics au regard de l'accroissement de population attendu, et ses besoins collectifs.

Une palette végétale pour la ville

Et le rêve se poursuit. La ZAC sera une palette de verdure : préservation des boisements, végétalisation accentuée, tout cela sous la houlette d'un paysagiste qui devra imposer ses vues aux aficionados du bétonnage.

En attendant, le déboisement se poursuit, la végétalisation se concrétise par l'apparition de terrains en friches, avec ronciers, chiendent et autres herbes folles.

Quand l'édile, un peu énervé par les observations de l'opposition qui maintient son veto, en attendant d'en savoir plus, annonce : « Aquitanis propose, la ville dispose ! », puisque c'est elle qui décidera au travers de comités (à créer) de sélection de cabinets d'architecture, etc.

Si comités il y a, il serait utile que l'on en connaisse la composition et que même l'opposition puisse y être représentée, alors qu'elle est systématiquement écartée. Des gêneurs on vous dit !

A la rubrique Bassin d'Arcachon

Lors d'une réunion du pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre en sous-préfecture, sous l'égide du Sous-préfet, de concertation basée sur la Conférence nationale des Territoires instaurée par l'État, l'édile, à l'unisson avec ses collègues a prononcé ces mots : « entre mascarade et enfumage, je prends les deux ! » Il s'agissait là de réagir à la suppression partielle des emplois aidés, à la baisse des dotations de l'État (13 milliards d'euros sur 5 ans), à la suppression de la taxe d'habitation, et toute autre mesure concoctée par Bercy pour assainir.

Puis il a conclu par « nous avons été élus en 2014 sur des projets municipaux que nous ne pouvons pas réaliser. »

Si nous reprenons le projet 2014, il semble qu'il ait largement engagé notre cité dans des investissements hors de tout réalisme. L'édile est mis devant une nouvelle politique nationale, qu'il aurait pu anticiper dans la mesure où il est peu ou prou dans tous les couloirs des ministères. Le voilà donc obligé d'envisager d'emprunter à la petite semaine faute d'avoir su ou voulu mettre en place une gestion financière appropriée.

Le résultat de cette boulimie d'investissements, c'est vous chers internautes qui nous la décrivez :

« Biganos est devenu un enfer où il est impossible de circuler. » Voiries, trottoirs, parkings ne sont plus entretenus. Les services à la petite enfance et à la jeunesse sont tellement réduits à la portion congrue que les enfants désertent les centres de loisirs. Leur activité se borne à dessiner en dehors de tout programme ludique ou pédagogique.

Une concertation pour le contournement

La boîte de Pandore est ouverte !

Depuis quelque 40 ans, le projet revient sur le tapis. En 2007, un consensus avait été atteint sur une voie qui rejoignait Andernos ... mais voilà ! Mars 2008 est arrivé et les cartons ont été

refermés, il n'était pas possible de reprendre ce que les « battus » avaient osé élaborer.

Et maintenant, après un été chaotique à Biganos, qui doit se poursuivre encore au moins 2 ou 3 ans, la voie de contournement resurgit. Qu'en sera-t-il cette fois ?

En attendant, nos rues sont devenues impraticables, notamment lors de l'afflux de circulation touristique. Les estivants s'aventuraient sur des déviations improbables alors que les gens du cru utilisaient des rues habituellement calmes, que les riverains voyaient se transformer en circuits de vitesse automobile.

On peut ainsi juger de l'analyse des risques faite par la majorité municipale. Il ne leur reste plus qu'à rouvrir les cartons fermés en 2008 et trouver une solution à l'horizon de 10 ans ? 20 ans ? Il paraît qu'il y aura concertation avec le public ... {jcomments on}